Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, trois décembre deux mille dix-huit (03-12-18) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

```
Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard
```

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;
- 4° Suivi des réunions précédentes (si changement);
- 5° Certificat de crédits suffisants;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance;
- 9° Rapport des revenus et dépenses ;
- 10° Avis de motion pour un règlement concernant le taux de taxes pour l'exercice 2019 et les conditions de perception ;
- 11° Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité ;
- 12° Nomination d'une personne désignée (fossé mitoyen, clôture mitoyenne, fossé de drainage, etc.);
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause
- 15° Demande de soutien aux Cercles des fermières du Québec ;
- 16° Voirie:
- 17° Varia;
 - 17.1 ° Demande de Pierre-Philippe Côté concernant le déneigement de la cour d'église saison 2018-2019 ;
 - 17.2° Contribution demandé pour l'activité de chandelles à la Meunerie ;
 - 17.3° Offre de service pour la révision du plan de sécurité civile ;
 - 17.4° Sculpture du bûcheron Présentation ;
 - 17.5° Entretien (déneigement / sablage) du Rang 3;
 - 17.6° Embauche d'intervenant pour le projet compostage;

201812-268

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 17.4 soit traité après le point 1 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201812-269

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du 19 novembre 2018 et qu'ils en ont pris connaissance ;

201812-270

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2018 et qu'ils en ont pris connaissance ;

201812-271

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201812-272

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétairetrésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

Maryse Ducharme,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201800632 = Annulé 201800692 = Annulé

201800693 = Ministère du revenu du Québec : avis de cotisation 201800694 = Bell Mobilité : forfait cellulaires 93.00 \$

201800695 = Formation Urgence Vie : refait un chèque perdu pour

Le paiement du kit de remplacement pour un LIFEPAK 157.52 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE NOVEMBRE : 180 640.36 \$ TOTAL DES REVENUS DE NOVEMBRE : 70 871.07 \$

201890276 à 279 = Maryse Ducharme : salaire	2 962.36 \$
201890280 à 283 = Dany Guillemette : salaire	2 389.52 \$
201890284 à 287 = André Larrivée : salaire	2 229.12 \$
201890288 = Maxime Allard : rémun. des élus pour décembre 201	
201890289 = Claude Blain : rémun. des élus pour décembre 2018	267.75 \$
201890290 = Claude Dupont : rémun. des élus pour décembre 201	
201890291 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour décembre 201	
201890292 = Francis Picard : rémun. des élus pour décembre 2018	
201890293 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour décembre 2018 201890294 = Richard Viau : rémun. des élus pour décembre 2018	8 806.00 \$ 267.75 \$
201800696 à 700 / 201900001 = Michel Larrivée : conciergerie à	201.13 \$
l'école, centre communautaire, 26 h location de nove	embre
et 50 % du montant alloué au déneigement des	
galeries	2 430.00 \$
201800701 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201800702 = Vivaco : essence	561.14 \$
201800703 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de	
l'employeur	3 223.44 \$
201800704 = MRC des Sources : quote-part versement 4 de 4	18 633.00 \$
201800705 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part de	
décembre 2018	2 391.67 \$
201800706 = Pelletier & Picard : lampe SHP 70w – abri de sel	25.83 \$
201800707 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de	1 200 45 0
l'employeur	1 288.45 \$
201800708 = Infotech : balance papeterie 2019, contrat de soutien 2019	5 610 70 ¢
2019 201800709 = Pierre Therrien : club social 2018, frais de déplaceme	5 610.78 \$
201800710 = Adrien Gagnon : club social 2018, frais de déplaceme	
201800711 = CNESST: avis de cotisation	44.13 \$
201800712 = Fortin Sécurité Médic : achats gants laines, gants	11.15 ψ
hiver, etc	141.19 \$
201800713 = Sintra : gravier	6 066.35 \$
201800714 = Groupe Ultima : renouvellement des assurances	
2019	16 831.00 \$
201800715 = Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor : service	2 2 2 4 2 2 4
inspection pour septembre et octobre 2018	2 284.33 \$
201800716 = Claude Blain : club social 2018	102.00 \$
201800717 = Groupe EnvironeX : analyses de laboratoire 201800718 = Financière Banque Nationale : intérêts sur règlement	494.85 \$
d'emprunt no 310	4 166.50 \$
201800719 = Services mécaniques RSC : chaine à rouleau au pieds	
201800720 = Entreprises Daniel Munkittrick : transport gravier	193.86 \$
201800721 = JN Denis : paire de chaine à piton, conditionneur,	-,-,-,
élastique style araignée pour chaine	1 347.20 \$
201800722 = Desroches : diesel, mazout	4 395.47 \$
201800723 = Robitaille Équipement : sprocket, bearing, shaft, cher	
de clé	641.56\$
201800724 = Transport Pascal Lizotte : transport de gravier	1 575.11 \$
201800725 = Saphir Technologies : problème de backup, antivirus	586.33 \$
201800726 = John-Ross Roy : démonter power divider, changer	000 21 6
bearing 201800727 - Thomas Munkittriak : transport do graviar	909.21 \$
201800727 = Thomas Munkittrick : transport de gravier 201800728 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	5 957.30 \$ 603.12 \$
201800729 = Centre agricole Wotton: inspection complète pour hi	
201800730 = Excavation Claude Darveau : transport de gravier	3 259.41 \$
201800731 = Procamestrie : bearing, helicai; side gear, diff.	/.1. Ψ
inter-axle	1 326.24 \$
201800732 = Serge Chagnon, notaire : cession de parcelles de terra	
pour l'élargissement de la Route 257	5 086.00 \$
201800733 = Claude Dupont : club social 2018	102.00 \$

201800734 = Valoris : enfouissement, redevances	572.49 \$
201800735 = Les Ateliers Wotton L.b. inc. : réparer 2 cylindres a	avec
deux rods et trois kits de packtage	703.43 \$
201800736 = Les Jardins de Valérie : entretien horticole	1 319.34 \$
201800737 = Francis Picard : club social 2018	102.00 \$
201800738 = Richard Viau : club social 2018	102.00 \$
201800739 = Maxime Allard : club social 2018, frais de déplacer	ment 142.50 \$
201800740 = Groupe HBG : certificat de piquetage route 257	7 858.54 \$
201800741 = Grenier Bio Excavation : location pelle	293.19 \$
201800742 = Groupe Signalisation : signalisation	863.05 \$
201800743 = Les édition juridique FD : service de mise à jour	189.00 \$
201800744 = Fonds de l'information sur le territoire : avis de mu	tation 12.00 \$
201800745 = La Meunerie : repas des fêtes pour 10 personnes	250.00 \$
201800746 = Serge Chagnon : acquisition du 1609 Principale	55 172.01 \$
201800747 = Mégaburo : service photocopies (lecture de compte	ur) 95.70 \$
201800748 = H2O Innovation : opération et maintenance pour le	mois
de novembre 2018	546.13 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22	
•	172 664.51 \$

201812-273

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

PRÉSENTATION DU PROJET DE SCULPTURE D'UN BÛCHERON

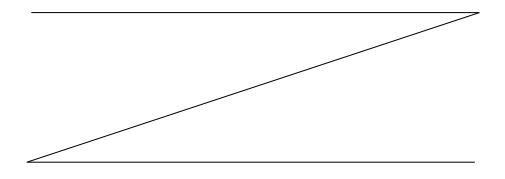
Donald Mercier de RAVIR accompagné d'Indra ont présenté le projet de sculpture d'un bûcheron et des activités qui auront lieu pour amasser des fonds. Les membres du conseil ont demandé de monter un projet FDT et lorsque celui-ci sera prêt, une résolution d'appui sera envoyée à la MRC des Sources.

RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

201812-274

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des revenus et dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 4 décembre 2017.



AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2019 ET LES **CONDITIONS DE PERCEPTION**

201812-275

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une session ultérieure il proposera ou fera proposer un règlement concernant le taux de taxes de l'exercice financier 2018 et les conditions de perception.

Adoptée

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

201812-276

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 3 décembre 2018. Adoptée

NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE (FOSSÉ MITOYEN, CLÔTURE MITOYENNE, FOSSÉ DE **DRAINAGE, ETC.)**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désignent l'officier municipal, Monsieur Luc Lefrançois pour régler les mésententes conformément aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales.

CONSIDÉRANT QUE le 3e alinéa de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales autorise le conseil à prévoir, à même l'acte de désignation de la personne désignée, la rémunération et les frais admissibles;

201812-277

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Francis Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée.

QUE l'ouverture de dossier est fixée à 100 \$ par demande en plus des frais suivants:

Travail et démarches de la personne désignée (par exemple : vacation sur les lieux, vacation au bureau de la publicité des droits, préparation de rapport et transmission de rapport, ordonnance, etc.) selon le salaire horaire de l'inspecteur;

Déboursés divers (frais pour services professionnels : avocats, agronomes, ingénieurs, etc., transmission de documents, etc.) selon les coûts réels ;

Frais de déplacement selon les frais payés habituellement par la municipalité;

Les montants prévus à la présente résolution seront indexés, pour chaque exercice financier à compter du 1er janvier 2014, en fonction du salaire payé à l'inspecteur.

Adoptée

DEMANDE DE SOUTIEN AUX CERCLES DES FERMIÈRES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières, par leur bénévolat,

soutiennent plusieurs causes locales à travers

la province;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent dans les

hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits

par ses membres;

CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent des

objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer à travers le

Québec;

CONSIDÉRANT QUE

les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la fondation OLO, qui aide les futures mamans dans ses milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entrainés pour répondre à leur besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu'à Associated Country Women of the Word (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants;

CONSDÉRANT QUE

la municipalité de Saint-Adrien est fière d'appuyer les Cercles de Fermières par la fourniture d'un local ainsi que le service de photocopies.

201812-278

Il est proposé par le conseiller Richard Viau et résolu à l'unanimité

D'APPUYER les Cercles des Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès des municipalités.

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie excepté la réparation du camion inter.

DEMANDE DE PROJET 1606 INC CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE LA COUR D'ÉGLISE

CONSIDÉRANT le contrat de location signé avec Projet 1606

inc pour la location d'espace pour l'accueil;

CONSIDÉRANT QU' à la clause 18.3 il est mentionné que

« l'entretien du stationnement et l'épandage d'abrasifs appliqués en période hivernal seront à la charge du Locateur et du Locataire ce qui représente 50% pour chacune des parties »;

201812-279 POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

> QUE la Municipalité de Saint-Adrien procédera au remboursement de 50 % des frais de déneigement pour la saison 2018-2019, soit un montant de 350 \$ à la réception de la facture.

> > Adoptée

CONTRIBUTION DEMANDÉE - ACTIVITÉ DE CHANDELLES

201812-280 Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

> QUE les membres du conseil acceptent de verser la contribution demandée soit, un montant de 113.83 \$ pour l'activités de chandelles de cire qui aura lieu à la Meunerie le 16 décembre prochain.

> > Adoptée

OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉVISION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

201812-281 Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Blain

> QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de service de Prudent Groupe Conseil au montant de 7493 \$ à la condition que la Municipalité de Saint-Adrien reçoive un soutien financer de l'Agence municipale de financement et de développement des Centre d'urgence 9-1-1 du Québec pour la révision du plan de sécurité civile et que ce service ne soit pas offert par la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

ENTRETIEN HIVERNALE DU RANG 3

201812-282

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Francis Picard pour faire un suivi auprès de l'entrepreneur Excavation Marquis Tardif étant donné que le déneigement ainsi que le sablage du chemin Rang 3 n'est pas acceptable.

Adoptée

EMBAUCHE D'UN INTERVENANT POUR LE PROJET COMPOSTAGE

201812-283

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien publie l'offre d'emploi pour combler la poste d'intervenant au projet de compostage du mois d'avril au mois de juin 2019.

Adoptée

MOTION DE FÉLICITATIONS À SYLVIE BERTHAUD

201812-284

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil donnent une motion de félicitations à Sylvie Berthaud pour sa contribution et son expertise au projet de compostage.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201812-285	Le conseiller Richard Viau propose que la session soit close.
	Maryse Ducharme,
	Directrice générale et secrétaire-trésorière

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

Pierre Therrien, maire